

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMMED SEDDIK BEN YAHIA, JIJEL
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DE LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master
Option : Sciences du langage

Xénisme et Emprunt linguistique dans « Jours de
Kabylie » de Mouloud Feraoun
Étude morpho-sémantique

Présenté par :

Kahina MOUZAOUI

Devant le jury :

Président : Mourad BOUKRAA

Rapporteur : Mohamed BENAMMAR

Examineur : Salim GUETTOUCHI

Sous la direction de :

Mohamed BENAMMAR

Année universitaire : 2020/2021

Remerciements

Avant tout je remercie Dieu de m'avoir donné la volonté et le courage pour mener à bien mon travail.

C'est avec énormément de respect et de reconnaissance que je remercie mes chers parents qui n'ont jamais cessé de me soutenir et sans lesquels je ne serais pas la personne que je suis aujourd'hui.

Je remercie énormément mon encadrant Monsieur BENAMMAR qui a été d'une grande aide et disponibilité tout au long de ce travail de recherche.

Un grand merci à tous les professeurs qui m'ont facilité l'accès au Savoir

Je remercie les membres du jury d'avoir consacré le meilleur de leur temps pour lire ce travail de recherche.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin et m'ont soutenu afin que ce travail voit le jour.

Dédicace

Je dédie ce travail à tous les membres de ma famille

A mes très chers parents

A mon frère

A mes grands parents

A mes tantes et oncles

A mes cousins et cousines

A mes amies

*A mes professeurs qui n'ont ménagé aucun effort pour me faciliter
l'accès aux salles de cours*

A mon encadrant

Table des matières

Introduction générale	7
Chapitre I : concepts de base	
Introduction	12
1. La lexicologie	12
2. La morphologie.....	13
3. La sémantique.....	13
4. L'emprunt linguistique	13
4.1. L'emprunt direct.....	14
4.2. L'emprunt indirect	14
4.3. L'emprunt assimilé/intégré	14
4.4. Les catégories de l'emprunt.....	15
4.4.1. L'emprunt lexical	15
4.4.2. L'emprunt syntaxique	15
4.4.3. L'emprunt phonétique	15
4.5. Le xénisme.....	16
4.6. Le calque.....	16
4.7. Le pérégrinisme.....	17
5. La composition	17
6. La dérivation	18
7. Grammaire berbère	19
8. Racine et schème	21
Conclusion.....	21
Chapitre II : Aperçu sur le contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale	
Introduction	23
1. Contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale	23
1.1. L'arabe.....	25
1.2. Le berbère.....	25
1.3. Le français.....	26
2. L'apport des langues locales au français	26
3. Le contact de langues	27
4. Le plurilinguisme	28
5. La communauté linguistique	28
Conclusion	29
Chapitre III : Analyse du corpus	
Introduction	32
1. Biographie de l'auteur	32
2. Aperçu de l'œuvre « Jours de Kabylie ».....	33
3. Méthodologie	33
4. Analyse morphosémantique	34
4.1. Emprunts arabes	34
4.2. Emprunts berbères	38
5. Analyse morphosémantique des xénismes	38
5.1. Xénismes arabes	38
5.2. Xénismes berbères	43
6. Les raisons de l'utilisation des emprunts et des xénismes	47
7. La lexiculture.....	48
8. La charge culturelle partagée	49
Conclusion	49
Conclusion générale	52
Liste des références bibliographiques.....	55

Table des matières

Annexes	59
Résumés	65

Introduction générale

Introduction générale

Les langues sont dynamiques. Elles évoluent avec le temps et par rapport à l'usage de leurs locuteurs qui ont un lexique qui suit et décrit leur société. Quand un locuteur d'une autre société possédant une autre culture, utilise cette langue il recourt souvent à un autre lexique pour combler le manque de termes qui représentent cette réalité. Mais cela arrive encore plus, quand ces langues coexistent dans un même espace. Ainsi, c'est le cas en Algérie où la coexistence de plusieurs langues reste comme une empreinte de l'histoire qui a vu le passage de plusieurs conquêtes ayant contribué à la diversité linguistique et culturelle de notre pays. Ce brassage a facilité les échanges entre les langues qui coexistent et évoluent en s'influençant les unes les autres.

Ce contact de langues engendre plusieurs phénomènes dont l'emprunt linguistique. Cet échange réciproque entre les langues les enrichit en apportant des unités lexicales nouvelles à chacune d'entre elles.

L'idée de mener ce travail de recherche nous est venue après avoir lu l'œuvre de Mouloud Feraoun « Jours de Kabylie ». En effet, nous avons remarqué que pour certains termes, l'auteur utilise des emprunts et des xénismes.

Cela nous a amené à nous poser la question suivante :

Quel est l'apport de l'usage de l'emprunt et du xénisme dans l'œuvre « *Jours De Kabylie* » de Mouloud Feraoun ?

Cette interrogation nous a conduits à d'autres interrogations, à savoir :

Pour quelle(s) raison(s) Mouloud Feraoun utilise-t-il l'emprunt et le xénisme dans son œuvre ?

Pourquoi n'a-t-il pas eu recours à la traduction ou à la création lexicale ?

Ceci nous a amenés à émettre des hypothèses sur les raisons qui ont poussé l'auteur, d'expression française, à utiliser des emprunts et des xénismes arabes et berbères :

- ✓ Le mot a plus de valeur socioculturelle dans la langue d'origine et les termes utilisés portent une charge culturelle propre à la culture arabo-berbère, qui n'aurait pas le même impact ou effet, sur le lecteur, si l'auteur aurait utilisé des équivalents ou les auraient traduits en langue française.

- ✓ L'auteur voudrait affirmer son identité algérienne, berbère et musulmane par rapport à une Algérie sous le colonialisme français.

En dernier lieu, afin de comprendre pourquoi un auteur francophone, et surtout pendant la période coloniale, utilisait, dans ses écrits, des mots étrangers à la langue française.

Notre travail de recherche qui s'intitule « *Xénisme et emprunt linguistique dans Jours de Kabylie de Mouloud Feraoun. Étude morpho-sémantique* », s'inscrit dans les sciences du langage, plus précisément, en lexicologie et en sociolinguistique, d'autant plus que les phénomènes de l'emprunt et du xénisme résultent du contact des langues généré par le paysage linguistique algérien, constitué de plusieurs langues et variétés de langues.

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous nous sommes appuyés sur la situation sociolinguistique algérienne, à l'époque coloniale, en tenant compte de la lexicologie pour effectuer une analyse du lexique utilisés par l'auteur, afin d'aboutir à des résultats qui englobent les deux côtés : langue et société.

Dans le premier chapitre, nous donnerons les définitions des concepts de base tels que la lexicologie, la morphologie, la sémantique, le xénisme, la dérivation, la composition, le pérégrinisme, le calque, et l'emprunt.

Puis, dans le deuxième chapitre, nous allons nous intéresser au contexte sociolinguistique algérien, pendant la période coloniale, pour avoir une idée sur les langues présentes à l'époque et les circonstances dans lesquelles elles ont été introduites. Aussi, nous aborderons l'apport de ces langues au français et le contact de ces dernières, ainsi que le plurilinguisme et la notion de communauté linguistique.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous allons donner un aperçu sur la biographie de l'auteur pour comprendre l'univers dans lequel il a évolué. Puis, expliquer quelques fondements de la grammaire berbère et d'autres relatifs à la formation des mots dans la famille des langues chamito-sémitiques, en l'occurrence le berbère et l'arabe, pour avoir une idée de la façon avec laquelle se fait la combinaison des schèmes avec une racine.

Par la suite, nous effectuerons une analyse morpho-sémantique des emprunts et des xénismes utilisés dans l'œuvre de Mouloud Feraoun, dans son œuvre « *Jours de Kabylie* », pour avoir la signification des termes empruntés, mais aussi leurs origines afin de comprendre les raisons de leur utilisation dans ce contexte.

En plus de la sociolinguistique et de la lexicologie, nous allons emprunter le concept de lexiculture à la didactique pour avoir plus d'outils et tenter de trouver des réponses aux raisons de l'utilisation des emprunts et des xénismes sur le volet culturel, qui est toujours rattaché à la langue.

Nous achèverons notre travail de recherche par une conclusion, qui résumera tous les résultats obtenus, suivis des réponses à nos interrogations que nous nous sommes posées, ainsi que des confirmations aux hypothèses émises dans notre introduction.

Partie théorique

Chapitre I

Concepts de base

Introduction

Pour étudier le phénomène d'emprunt et de xénisme utilisés dans l'œuvre « Jours de Kabylie » de Mouloud Feraoun, nous allons d'abord donner les définitions qui pourront nous aider à comprendre la lexicologie et les autres concepts de base pour ensuite faire une analyse morpho-sémantique des termes collectés.

1. La lexicologie

Selon Siouffi et Van Raemdonck, « La lexicologie comme discipline a deux objets : le mot et le lexique. »

Pour décrire le mot, elle procède de deux manières : elle s'organise en sémantique lexicale (analyse du sens des mots et relations de sens entre les mots) et morphologie lexicale (analyse de la structure des mots et leurs relations de forme)

La sémantique lexicale s'intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue les différents sens possibles d'un mot ou ses différentes acceptions. Elle essaie donc de classer ces sens, soit en les segmentant (ce qu'on peut faire au moyen de la notion de sème), soit en observant comment on peut les relier (certains mots peuvent faire l'objet d'un emploi en sens élargi, ou restreint etc.).

Par ailleurs, la morphologie lexicale étudie la formation des mots, s'il s'agit de mots héréditaires ayant naturellement évolué ; s'il s'agit d'emprunts, ou de mots construits. Les mots construits procèdent soit par dérivation (lentement, dérivé de lent, par exemple), soit par composition, utilisant deux mots autonomes (porte-fenêtre, par exemple). » (2012 : 43)

En outre, le dictionnaire fondamental du français littéraire définit la lexicologie par « nom féminin, partie de la linguistique qui traite du vocabulaire. Étymologie : vient des mots grecs lexis = « mot » et logos = « discours », « raison », « compte ». ». (2005 : 245)

D'après Dubois, « La lexicologie est l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue, phonologique et surtout syntaxique, et avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques ». (1994 : 281)

Pour sa part, Mounin définit la lexicologie ainsi « La lexicologie désigne plus particulièrement la science qui étudie le lexique ou le vocabulaire. Désigne aussi la réflexion théorique sur les problèmes posés par l'élaboration des dictionnaires ». (2004 : 203)

2. La morphologie

D'après la définition donnée par Neveu dans Le dictionnaire des sciences du langage, la morphologie est ainsi définie : « À partir du grec *morphê*, « forme », et *logia*, « théorie », sur *logos*, « discours ». On définit traditionnellement la morphologie de deux manières. Elle est présentée d'une part comme étude de la forme des mots : elle expose et analyse les règles qui régissent leur structure interne. » (2004 : 196).

Selon Dubois, « en linguistique moderne, la morphologie a deux acceptions principales :

- a) Ou bien la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre morphèmes racines pour constituer des « mots » (règles de formation des mots, préfixation et suffixation) et la description des formes divers que prennent ces mots selon catégories de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas (flexion nominale ou verbale), par opposition à la syntaxe qui décrit les règles de combinaison entre les morphèmes lexicaux (morphèmes, racines et mots) pour constituer des phrases ;
- b) Ou bien la morphologie est la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrases.[...] » (1994 : 311)

3. La sémantique

La sémantique est une discipline qui fait partie des sciences du langage, comme l'affirme Neveu dans Le dictionnaire des sciences du langage, et la définit par « Domaine de la science du langage qui prend pour objet d'étude le sens et les interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours. » (2004 : 263)

D'après Siouffi et Van Raemdonck, « la sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités, comme le mot ou la phrase. On peut encore estimer qu'il fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation. » (2012 : 48).

4. L'emprunt linguistique

L'emprunt linguistique est un phénomène présent dans toutes les langues. Sur ce phénomène Dubois, affirme que « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit

langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts ». (1994 : 177)

Selon Mounin, l'emprunt est défini comme « Intégration à une langue d'un élément d'une autre langue étrangère. Plus précisément en opposition à calque, emprunt à une langue étrangère d'une unité lexicale sous sa forme étrangère ». (2004 : 124)

Loubier, à son tour définit l'emprunt linguistique comme un « Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue ». (2011 : 10)

D'après Cheriguen, « L'emprunt peut être fait aussi bien à des dialectes qu'à des langues constituées ; il peut aussi bien être fait dans un même cadre civilisationnel que dans un cadre de civilisations différentes (emprunt à une langue de même famille ou à une langue relevant d'une autre famille que la langue cible) ; il peut aussi disparaître de l'usage puis réapparaître sous la même forme ou sous une forme différente ». (2002 : 232-233)

4.1. L'emprunt direct

On dit d'un emprunt qu'il est direct, quand le terme passe directement d'une langue vers une autre sans intermédiaires. Selon Yermeche, « Une langue A emprunte directement à une langue B : ainsi le mot « football » passe directement de l'anglais au français ». (29)

4.2. L'emprunt indirect

Par contre l'emprunt est dit indirect quand ce dernier passe d'une langue à une autre par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs langues comme le souligne Yermeche, « Une langue A emprunte à une langue C via une — ou plusieurs — langue-vecteur B : ainsi le mot café de l'arabe « qahwa » est passé au français par le turc « qahwé » via l'italien ». (29)

4.3. L'emprunt assimilé / intégré

Dans certains cas de figure, des mots d'une langue source peuvent être modifiés phonétiquement et morphologiquement comme l'affirme Yermeche, « En passant d'une langue à une autre, les mots sont susceptibles d'être adaptés phonétiquement, d'autant plus quand ces mots sont empruntés indirectement. En effet, les systèmes phonologiques des différentes langues ne coïncident que très rarement ». (31)

Plus un mot est soigneusement modifié, plus il se fond dans la langue d'accueil, comme le souligne Yermeche, « Avec le temps, des mots empruntés peuvent se lexicaliser et s'adapter parfaitement au système qui les a empruntés jusqu'à ne plus être sentis comme des emprunts ». (id)

4.4. Les catégories de l'emprunt

Nous distinguons trois catégories d'emprunt :

4.4.1. L'emprunt lexical

On dit d'un emprunt qu'il est lexical quand ce dernier concerne le mot. Selon Loubier, « L'emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme ». (2011 : 14)

Sur le même phénomène Yermeche, rajoute que « Le mot est intégralement transféré. La forme et le sens du mot sont empruntés. Notons que la langue emprunteuse (ou langue cible) adapte le mot emprunté en y apportant des modifications plus ou moins importantes tant en ce qui concerne la forme que le sens ». (30)

Pour Kahlouche, cité par Bougdal, « Le transfert d'un lexème d'une langue à une autre peut être total, on emprunte son signifiant et son signifié, ou partiel, c'est-à-dire, seul le signifiant ou le signifié passe dans l'autre langue ». (2010 : 04)

4.4.2. L'emprunt syntaxique

On dit d'un emprunt qu'il est syntaxique quand cela concerne une modification d'une structure syntaxique. D'après Loubier, « L'emprunt syntaxique est un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases. [...] Les emprunts syntaxiques entraînent, la plupart du temps, une modification notable des structures et de la valeur sémantique qu'elles véhiculent ». (2011 : 15)

4.4.3. L'emprunt phonétique

On dit d'un emprunt qu'il est phonétique quand cela concerne la prononciation comme l'affirme Loubier, « L'emprunt phonétique est un emprunt d'une prononciation étrangère Exemples : prononciation de **gym** à l'anglaise [*djim*], **pyjama** prononcé [*pidjama*],

prononciation de la marque du pluriel (*s*) en finale de mot, alors qu'elle est rendue par un *s* muet, en français». (2011 : 16)

4.5. Le xénisme

Dans certain cas, le mot véhicule une réalité culturelle propre à la langue source. C'est ce qui fait de lui un xénisme quand il est emprunté. On notera la définition donnée par le dictionnaire de Dubois, « Un xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à une culture des locuteurs de cette langue. [...] le xénisme est le premier stade de l'emprunt. [...] le xénisme est un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères ». (1994 : 512)

C'est donc l'utilisation d'un terme étranger sans l'adapter au système de la langue d'accueil. Selon Cheriguen « Il convient de distinguer par xénisme, tout terme et/ou trait issu d'une langue étrangère à la langue cible ». (2002 : 246)

4.6. Le calque

Hamers, affirme que « le calque est une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact de langues. », mais elle cite aussi Darbelnet qui rajoute que « le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre. Les expressions québécoises *fin de semaine* (pour *week-end*, un emprunt utilisé en français d'Europe) et *tomber en amour* (pour être amoureux de ; *to fall in love* en anglais) sont des exemples de calques. Les calques peuvent être anciens et figés dans la langue ou récents, dus à l'expansion régulière du vocabulaire. On en rencontre beaucoup dans le vocabulaire scientifique, qui a un besoin fréquent de néologismes. Le calque peut être aussi utilisé par snobisme ou pour exprimer la volonté de paraître à la mode. On le trouve aussi dans la production d'apprenants de langue seconde. » (1997 : 64)

On dit d'un emprunt qu'il s'agit d'un calque quand on est dans le cas d'une traduction mot à mot. Selon le dictionnaire de Dubois, « On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais, par exemple)

en un mot simple existant déjà dans la langue ou un terme formé de mots existant aussi dans la langue ». (1994 : 73)

D'après la définition du dictionnaire de la linguistique, « Forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser, non une unité lexicale de cette autre langue, mais un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes ». (2004 : 58)

4.7. Le pérégrinisme

La définition selon le dictionnaire de la linguistique de Mounin, « Emprunt à une langue étrangère ». (2004 : 253)

D'après Dubois, « Le pérégrinisme renvoie encore à la réalité étrangère, mais la connaissance de son sens et supposée partagée par l'interlocuteur ». (1994 : 512)

Pour sa part Deroy, cité dans cnrtl.fr, le définit ainsi « En réalité, le pérégrinisme appartient surtout aux langues spéciales et il ne devient un emprunt proprement dit que s'il est employé non plus occasionnellement, mais dans la langue commune ». (1956 : 224)

5. La composition

La définition donnée par le dictionnaire de Dubois, « par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. À ce titre, la composition est généralement opposée à la dérivation. Qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant. [...] La nomenclature traditionnelle ne reconnaît comme composés que les termes dont les composants sont graphiquement soudés (portefeuille) ou reliés par trait d'union (chou-fleur). Mais cette limitation est purement graphique, et certains linguistes ont étendu le terme de composition à toute suite morphèmes plus ou moins figés correspondant à une unité significative dans la langue courante ou les langues techniques : on parle alors d'adjectif composé (rouge comme une pivoine), d'adverbe composé (onde de choc). Les unités composées complexes (synapsies, synthèmes), sans cesse plus fréquentes, en particulier dans les vocabulaires techniques, peuvent entrer un processus de surcomposition : on obtient ainsi des composés par emboîtement. Par exemple, chemin de fer est un composé par synapsie, qui entre à son tour dans un composé par emboîtement dans l'unité société nationale des chemins de fer français, dont la siglaison S.N.C.F. Indique bien le caractère d'unité. » (1994 : 106)

Siouffi et Van Raemdonck affirment dans 100 fiches pour comprendre la linguistique (2012 : 45) que « La composition consiste en la combinaison d'au moins deux morphèmes lexicaux, qui peuvent apparaître isolément (chauve + souris donne chauve-souris). Le nouveau mot ainsi formé est complexe mais fonctionne comme mot simple. Cette composition peut modifier le sens ou la structure des éléments pris isolément. Elle se signale soit par une absence de marque (pomme de terre), soit par un trait d'union (petite-fille ; le qu'en-dira-t-on), soit encore par soudure (pissenlit). Enfin, elle peut combiner des éléments français (chauve-souris) ou des éléments grecs et latins (morpho-logie). Dans ce dernier cas, on parle de composition savante. »

6. La dérivation

La définition donnée par Dubois, « Pris en un sens large, le terme de dérivation peut désigner de façon générale le processus de formation des unités lexicales. Dans un sens plus restreint et plus courant, le terme de dérivation s'oppose à composition (formation de mots composés), le recours à la dérivation étant variable selon les langues.

La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique. Refaire, malheureux sont des dérivés ; les éléments re-, -eux ne sont pas susceptibles d'emploi indépendant, tandis que faire et malheur sont des unités lexicales par elles-mêmes. Les éléments d'un dérivé sont :

- a) Le radical, constitué par un terme autonome (faire dans refaire) ou dépendant (-fec- dans réfection) ;
- b) Les affixes, éléments adjoints appelés préfixes s'ils précèdent le radical (re-, dé, dans refaire, défaire), ou suffixes s'ils le suivent (-eux, -iste dans malheureux, lampiste). Les préfixes peuvent correspondre à des formes ayant une autonomie lexicale (contre, adverbe et préposition, est préfixe dans contredire ; bien, adverbe et substantif, est préfixe dans bienfaisant), alors que suffixes ne sont pas susceptibles d'emploi indépendant.

C'est dire les limites d'une opposition entre dérivation et composition reposant sur le critère de l'autonomie lexicale des composants : dans contredire ou bienfaisant, par exemple, l'autonomie des termes n'est par moindre que dans le mot composé portefeuille.

Les préfixes ne jouent aucun rôle sur la catégorie grammaticale de l'unité de signification résultante [...] » (1994 : 136-137)

La dérivation selon Siouffi et Van Raemdonck est « la formation de mots par dérivation est proche du jeu de Lego. Il existe des règles de construction qui consistent à fixer sur un morphème lexical, appelé base ou radical, un ou plusieurs autres éléments, des morphèmes grammaticaux appelés affixes, dont le nombre est limité. Selon que ces morphèmes sont placés devant ou derrière la base on parlera de préfixe ou de suffixe. » (2012 : 45)

7. La grammaire berbère

Les règles de formation des noms en berbère :

7.1. Le genre

Le nom masculin singulier

En règle générale tout nom commençant par la voyelle (a), (i), (u) est masculin singulier sauf quelques exceptions.

Le nom féminin singulier

Il se forme à partir d'un mot masculin en ajoutant un (t) initial et un (t) final. Le (t) initial se place juste devant un (a), un (i) ou un (u).

Le féminin irrégulier

Certains noms forment leur féminin en utilisant un autre terme entièrement différent du masculin.

Les noms féminins empruntés soit au français soit au latin ont toujours un (t) préfixé et un autre suffixé, mais ceux empruntés à l'arabe il en existe deux formes : le féminin berbèrisé et le féminin intégré, tel quel en berbère.

Le féminin berbèrisé se fait par un ajout du (t) initial et final à la forme masculine. Pour le féminin arabisé, ayant conservé la forme arabe, il sera préfixé du (t) qui substitue la marque du féminin en arabe à savoir le (a).

Mais aussi, le féminin est employé pour la formation du diminutif en berbère.

Le pluriel masculin irrégulier

Beaucoup de noms forment leur pluriel de manière irrégulière ou le forment à partir d'une autre racine qui ne ressemble pas à celle qui forme leurs singuliers.

7.2. Le nombre

Les deux importantes manières de former le pluriel à partir du singulier déjà existant sont :

Le pluriel externe

Cela se fait par l'ajout d'un morphème au mot singulier qui consiste à changer la voyelle initiale et rajouter un des suffixes suivants : « en », « in », « an », « awen » ou « iyen ».

Exemple : Argaz =>Irgazen (homme/s)

Akufi =>ikufan (jarre / jarres)

Les noms en (u) ne changent jamais leur voyelle initiale, mais également une grande partie des noms en (i).

Exemple :Izem =>izmawen (lion/s)

Udem =>udmawen (visage/s)

Le pluriel par alternance vocalique

Cette technique consiste à alterner les voyelles qui sont au début, à la fin, ou au milieu du mot.

Exemple : azru =>izra (pierre/s)

Le pluriel masculin

En berbère, pour avoir le pluriel à partir d'un nom singulier, on recourt à des modifications sur :

- La voyelle initiale dans le cas du (a) se transforme toujours en (i) sauf dans de très rares cas.
- La voyelle initiale (i) ne change que dans le nom (ic) qui devient (accawen).

- La voyelle initiale (u) ne change jamais.

Nous remarquons aussi que, dans certaines situations, la racine du mot change.

Le pluriel féminin

On recourt à des modifications sur les voyelles initiales et sur la racine du mot.

- Le (a) initial qui est toujours précédé de la marque du féminin (t) initial est remplacée par le (i) sauf dans certaines situations.

- Pour la voyelle (i) elle ne change pratiquement jamais.

- Et pour finir le (u) ne change jamais.

8. Racine et schème

Pour les langues qui appartiennent à la famille chamito-sémitiques, en l'occurrence dans le cadre de notre travail de recherche l'arabe et le berbère, le lexique se forme essentiellement par la combinaison d'une racine et d'un schème.

Selon Chaker (2008 : 11), « l'essentiel des formes lexicales de la langue, verbale ou nominales, est fondé sur la combinaison d'une racine lexicale consonantique (porteuse de la notion sémantique centrale) et d'un schème de dérivation déterminé qui affecte le complexe ainsi formé (« mot ») à une catégorie morpho-syntaxique particulière ».

Conclusion

Dans ce chapitre nous nous sommes intéressés aux différentes définitions de base, qui nous ont permis de comprendre la lexicologie, la morphologie et la sémantique pour mener à bien notre recherche.

Les définitions utilisées nous ont servi aussi à distinguer les xénismes et emprunts du reste : le pérégrinisme et le calque.

En dernier lieu, la dérivation et la composition permettent de comprendre le procédé de formation du lexique.

Chapitre II

**Aperçu sur le contexte
sociolinguistique algérien
pendant la période coloniale**

Chapitre II Aperçu sur le contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale

Introduction

Dans ce chapitre, de notre travail de recherche, nous allons nous intéresser à la formation du paysage linguistique algérien en vue de comprendre l'origine de ce plurilinguisme qui existait bien avant la colonisation française. Pour ensuite, arriver au contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale, puis à l'apport des langues locales au français suite au contact des langues. Cela nous aidera à comprendre les différents phénomènes engendrés par la coexistence de ces langues qui sont propres à une communauté linguistique.

1. Contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale

L'introduction d'une langue dans un espace géographique, et à une période déterminée, est liée à divers facteurs comme l'affirme Calvet, « L'expansion d'une langue dans l'espace et dans le temps est toujours l'expression d'une autre expansion, militaire, économique, religieuse, culturelle, etc., qu'elle témoigne d'un mouvement social plus profond ». (1999 : 279)

Le plurilinguisme algérien est dû à l'histoire du pays qui a, pendant des siècles, connu différentes invasions qui ont changé et enrichi son paysage linguistique. Selon Queffélec, Derradji, Debov, Smaali-Dekdouk et Cherrad-Benchefra, « La succession des invasions et l'occupation des comptoirs maritimes et des grandes agglomérations entraînent l'implantation de langues et de variétés linguistiques diverses qui se superposent au substrat berbère sans connaître la même évolution ni la même fortune ». (2002 : 13)

L'arabe fut introduit en Algérie lors de la conquête arabo-musulmane en Afrique septentrionale, c'est l'un des événements majeurs qui a transformé toute la région. D'après Queffélec et Al., « La conquête arabe sur la région fut l'un des plus grands, sinon le plus grand, des chocs de civilisations qu'ait connus la région avec l'avènement d'une religion, l'islam, et d'une langue, l'arabe ». (2002 : 14)

Cet événement a modifié plusieurs aspects qui constituaient le fondement d'une région, comme l'affirment, Queffélec et Al. :

Chapitre II Aperçu sur le contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale

« L'islamisation du pays et son arabisation constituent des sédiments religieux, culturels, et linguistiques fondamentaux qui se superposent à la berbèrité sans pour autant se substituer totalement à cette amazighité que l'on considère aujourd'hui comme le fondement culturel du peuple algérien. » (2002 : 14)

Avant la colonisation française et l'imposition du français en l'Algérie, il y avait déjà une situation sociolinguistique complexe selon Bourdieu (1970), cité par Queffélec et Al. (2002 : 15), « La situation sociologique et sociolinguistique de l'Algérie à la veille de l'occupation coloniale présente une opposition de plusieurs aires culturelles et linguistiques ».

Le français s'est introduit en Algérie avec la colonisation du pays en 1830 où le colonisateur a imposé une politique linguistique. Selon Taleb Ibrahim (1997 : 35), « le français, langue imposée au peuple algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité ».

Cela a détruit tous les fondements de la société algérienne, qui était fondée sur une culture berbère et arabo-musulmane et comme le dénomme Taleb Ibrahim (1997 : 36), « un enseignement traditionnel ». Selon Kilani (1977), cité par Taleb Ibrahim :

« La langue arabe écrite en Algérie a été rendue progressivement inopérante dans son propre univers. Le pouvoir colonial a opéré cette acculturation en deux phases : la première est celle de la déscolarisation massive, entreprise par la France qui opère par l'interdiction quasi-générale des écoles algériennes (et donc des moyens de base de la diffusion de la langue arabe écrite). La deuxième est celle de la politique et processus hégémonique de la francisation, par ailleurs sans effet de scolarisation par la population algérienne ». (1997 : 35)

En 1938, la langue arabe est déclarée langue étrangère par une loi française d'après Hadj Ali (1963), cité par Queffélec et Al., « La langue arabe, considérée comme le dernier rempart dressé par le peuple colonisé, dû céder la place, non sans résistance, à la langue française, avant d'être considérée à son tour comme « une langue étrangère, ennemie ». (2002 : 20).

Chapitre II Aperçu sur le contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale

1.1. L'arabe

L'arabe classique selon Queffélec et Al. (2002 : 34), est « la langue de la révélation du Coran : appelée « classique ». Cependant, cette période coloniale se limite à l'apprentissage du Coran dans certaines zaouïas et mosquées et cela pour un nombre restreint de citoyens.

Par ailleurs, l'arabe « standard » était enseigné à l'école comme langue étrangère après le décret de 1938.

D'après Taleb Ibrahim, « La langue arabe est bannie de son pays, confinée à des usages quasi-clandestins. Il faudra attendre le décret de 1938 pour qu'elle ait de nouveau droit de cité à l'école mais en tant que langue étrangère. »(1997 :36).

Selon Queffélec et Al.

« L'Association des Oulémas, créée par Ben Badis en 1937, impose de fait la création de médersas et d'écoles arabo-musulmane pour contrecarrer la politique d'assimilation. Les médersas assurent l'éducation et la formation de tous les enfants qui n'ont pu accéder à l'instruction, elles dispensent ainsi une formation générale en langue arabe de toutes les disciplines et administrent surtout des cours d'instruction religieuse et civique » (2002 : 22).

L'arabe dialectal est une langue orale comme l'affirme Queffélec et Al., « L'arabe « dialectal », essentiellement parlé »(2002 : 35). Pour le cas de l'Algérie, c'est un mélange de plusieurs langues et variétés de langues qui résultent de l'influence des différentes invasions qu'a connu le pays.

1.2. Le berbère

C'est une langue chamito-sémitique. En Algérie, le berbère ou tamazight englobe plusieurs variétés, nous citerons : le kabyle, le chaoui, le mozabite et le targuie qui sont rattachées à des régions éloignées géographiquement les unes des autres comme l'affirme Queffélec et Al. :

Chapitre II Aperçu sur le contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale

« Au nord de l'Algérie, le kabyle est la variété en usage dans un ensemble qui regroupe la région centre [...] et la région centre-est [...] »

Au sud-est, dans le Constantinois, le chaoui[...] »

Plus au sud enfin, les variétés mozabite et targuie [...] » (2002 : 31)

1.3. Le français

La langue française s'est implantée en Algérie lors de la colonisation en 1830. D'après Queffélec et Al.

« Le français colonial de l'Algérie s'organise en deux grande variétés linguistiques attribuées aux deux populations en présence, la population européenne et la population arabo-berbère. Cette distinction fondée sur l'extralinguistique semble pertinente pour décrire une langue française imposée non seulement à une population arabophone et berbère dans sa majorité, mais aussi à une population minoritaire, d'origine européenne, composé de Français et d'Européens d'origine non française. ».(2002 : 23)

2. L'apport des langues locales au français

La coexistence de plusieurs langues et variétés de langues en Algérie a engendré une situation sociolinguistique complexe. Cela a provoqué des échanges mutuels entre ces langues en présence, ce qui leur a donné une spécificité qui est propre aux pratiques langagières algériennes. Queffélec et Al., précisent que « Le français en Algérie est une réalité linguistique mais aussi culturelle, qui tire son originalité de l'interpénétration socioculturelle et de la situation de contact de langues de groupes qui prévalaient après la conquête militaire mais aussi des différentes politiques de francisation menées par la puissance coloniale jusqu'à l'indépendance. ». (2002 : 28)

En Algérie, le français s'est adapté au milieu sociolinguistique avec lequel il était en contact, ce qui a aidé à son enrichissement lexical par emprunts linguistiques ou xénismes appartenant aux langues qui coexistent avec le français. D'après Queffélec et Al., « Il semble que le locuteur colonise à son tour la langue française et la charge d'écarts et particularismes pour exprimer son algérianité». (2002 :120)

Chapitre II Aperçu sur le contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale

L'influence de ces langues apporte un plus au lexique comme l'affirment Queffélec et Al. :

« *Ces emprunts présentent un certain nombre de caractères dominants :*

- *Certains emprunts expriment et dénotent une « réalité » spécifique à l'Algérien, c'est-à-dire ignorée des locuteurs natifs de français [...] ils sont donc nécessaires pour l'expression de la réalité socioculturelle algérienne ;*
- *D'autres emprunts spécifiques à l'univers référentiel de la religion et de la civilisation arabes [...]*
- *Certains emprunts relevés « peuvent » recevoir un équivalent en langue française ; pourtant, dans tous les cas observés, l'équivalent en français de référence ne reflète que de manière imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté [...] ». (2002 : 132).*

Suite à ce contact, nous retrouvons chez les locuteurs algériens qui sont francophones un emploi d'emprunt de mots qui sont en rapport avec leur culture et leur racine et comme l'affirme Kateb Yacine cité par Benazzouz, « la France a envahi mon pays et qu'elle s'est détaillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes ». (2010 : 6)

3. Le contact de langues

Weinreich (1953) a été le premier à utiliser le terme « contact des langues », et sur la même notion Taleb Ibrahim, affirme que « les phénomènes divers et variés résultant du contact de deux ou plusieurs langues coexistant dans des sociétés, elles aussi diverses et variées, sont considérés comme des phénomènes naturels et « réguliers » de ces sociétés plurilingues ». (1997 : 105)

D'après Hamers, qui affirme que « le contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu ». (1997 : 94)

Chapitre II Aperçu sur le contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale

4. Le plurilinguisme

Le plurilinguisme est le fait que dans un même espace deux ou plusieurs langues cohabitent. De ce fait, un plurilingue est un individu qui a la possibilité d'utiliser une ou plusieurs langues selon la situation de communication dans laquelle il se trouve. Chachou, (2013 : 18), « La situation de plurilinguisme se définit comme étant la coexistence de deux ou plusieurs idiomes sur un même territoire. Un sujet parlant est dit plurilingue lorsqu'il recourt ; dans des situations de communication différentes, à l'usage de plusieurs langues. »

Dans le cas de l'Algérie, le plurilinguisme est dû aux invasions et suite à tous les événements historiques, le paysage linguistique algérien est devenu complexe : coexistence de l'arabe algérien "darija" avec ses variétés parlé par la majorité de la population, l'arabe standard, le français ainsi que le tamazight et ses variétés, qui ont pu survivre aux différentes invasions qu'a connues le pays. Comme le souligne Taleb Ibrahim :

« Les locuteurs algériens ont, nous l'avons vu, à leur disposition un certain nombre de moyens linguistiques dont ils ont à moduler l'utilisation en fonction de plusieurs critères parmi lesquels nous pouvons citer la situation, le thème de l'interaction et surtout le statut de l'interlocuteur selon un axe graduel de contrôle de leur style qui va du vernaculaire (représenté, ici par les divers dialectes arabes et berbères) à l'utilisation différenciée de l'Arabe standard et du Français en fonction du caractère plus ou moins formel de la situation [...]. » (1997 : 74)

5. La communauté linguistique

Selon Fishman, « une communauté linguistique existe dès l'instant où tous ses membres ont au moins en commun une seule variété linguistique, ainsi que les normes de son emploi correct. » (1971 : 43).

Le comportement langagier d'un individu est quasiment identique aux autres membres de la « communauté linguistique » à laquelle il appartient et pour mieux comprendre cette notion, nous citons la définition de Labov (1976), cité par Chachou, « La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes » (2018 : 139), sur ce sujet

Chapitre II Aperçu sur le contexte sociolinguistique algérien pendant la période coloniale

Chachou (2018), cite Gumperz (1989 :139-140) « par « façon de parler » (ways of speaking) nous désignons les outils linguistiques grâce auxquels l'information pertinente est signalée. Ce niveau inclut aussi bien la grammaire et le lexique que la prosodie, les pauses, les expressions idiomatiques et autres énoncés stéréotypés ».

Pour sa part Blanchet (2000), cité par Chachou (2018 : 139), parle de « communauté ethno-sociolinguistique ».

Conclusion

La coexistence de deux ou plusieurs langues dans un même espace et pendant une longue période engendre plusieurs phénomènes dont l'emprunt linguistique qui sera différent selon le statut des langues et la situation dans laquelle elles coexistent, mais aussi du besoin de communication du locuteur.

C'est ce que nous avons constaté en menant notre travail de recherche sur la situation sociolinguistique algérienne, où le contact de plusieurs langues a donné naissance à plusieurs phénomènes, dont l'emprunt linguistique et le xénisme chez les locuteurs algériens. Dans le cas de notre travail, cela explique le fait qu'un auteur, en l'occurrence Mouloud Feraoun, malgré qu'il soit un écrivain francophone, emploie des mots étrangers à la langue française. Pour comprendre les raisons de cette utilisation nous, allons les analyser dans le troisième chapitre de notre travail de recherche.

Partie pratique

Chapitre III

Analyse du corpus

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons effectuer une analyse morphosémantique des emprunts et des xénismes utilisés par l'auteur Mouloud Feraoun dans son œuvre « *Jours De Kabylie* », dans le but de comprendre pourquoi ce dernier a eu recours à ce procédé. Mais aussi, nous allons nous pencher sur la lexiculture, dans le but d'élargir notre étude et analyse, afin de mener à bien ce travail de recherche.

Pour commencer, nous allons situer l'œuvre de l'auteur dans le contexte historique et géographique, pour avoir une meilleure perception.

1. Biographie de l'auteur

Le vrai nom – ancien – de famille de cet écrivain, d'origine Kabyle, était Aït-Chaâbane Mouloud Feraoun est né le 8 mars 1913 à Tizi-Hibel près de Taguemount-Azouz en Grande Kabylie. A sept ans, il entre à l'école à Taourirt-Moussa à deux kilomètres de son village natal. Grâce à une bourse d'enseignement, il entre en 1928 au collège de Tizi-Ouzou et prend pension à la Mission Rolland dans cette même ville. Reçu en 1932 au concours de l'École Normale de Bouzaréa (Alger), il commence cette année-là les études qui vont le conduire à la profession d'instituteur. En 1934, Mouloud Feraoun est nommé instituteur dans son village natal, puis à Taourirt-Moussa. En 1952, il prend la direction du cours complémentaire de Fort-National (actuellement LarbaaNath-Iraten).

Son œuvre littéraire est très enracinée dans le terroir kabyle, mais ses résonances humaines sont universelles. Ses trois romans sont bien connus et sont parmi les plus lus de la littérature maghrébine de langue française. Il a commencé à écrire *Le Fils du Pauvre* en avril 1939. Tandis que *La Terre et le Sang* parut en 1953 au Seuil et obtient le Prix populiste. *Le Fils du Pauvre* lui avait valu le Grand prix littéraire de la ville d'Alger en décembre 1950. Selon des chroniques de Jean Sénac, dans *Oran républicain* (en 1946) et *L'Africain* (en 1947), le troisième roman, *Les Chemins qui montent*, paraît également au Seuil en 1957. *Jours de Kabylie* est un recueil de récits, de scènes et de portraits puisés dans les montagnes. Écrite en fonction de lecteurs européens pour leur dire : « Voilà ce que nous sommes » de notre côté, nous Algériens, pour répondre à l'image que les Français présentaient et aussi à celle, déformée, qu'ils donnaient du Maghrébin colonisé, cette œuvre n'en révèle pas moins un témoin authentique de sa société et de son temps.

Le 15 mars 1962, il est assassiné à El Biar par un commando de l'O.A.S. (<https://journals.openedition.org/>)

2. Aperçu de l'œuvre « Jours de Kabylie »

Parut en 1954, cette œuvre regroupe des récits où l'auteur raconte comment les habitants des villages kabyles gèrent les différentes situations de la vie. Il décrit le paysage de la Kabylie, les habitants, les coutumes et les traditions, mais aussi l'organisation singulière de la société kabyle par rapport au reste de l'Algérie.

La quatrième de couverture nous donne un aperçu sur cette œuvre : « Les récits regroupés dans ces « *Jours de Kabylie* » apparaissent tels d'indispensables compléments au *Journal* de Mouloud Feraoun et aux situations géographiques et narratives de son œuvre romanesque. Les illustrations de Charles Brouty, fin connaisseur de l'Algérie, ne sont pas de simples "mises en images" mais s'intègrent véritablement au texte pour s'y fondre et lui donner du relief. Les visions des deux auteurs, l'artiste et l'écrivain, se mélangent ainsi et donnent à ce livre toute sa saveur ; l'évocation de la Kabylie, de ses paysages comme de ses habitants, y prend une dimension aussi pudique et sensible que poignante ».

3. Méthodologie

Notre travail est centré sur les emprunts et les xénismes du berbère et de l'arabe utilisés par l'auteur Mouloud Feraoun dans son œuvre *Jours de Kabylie*. Après plusieurs lectures de l'œuvre, pour bien identifier les termes étrangers à la langue française, nous les avons répertoriés et cherché les définitions de ces mots, qui sont propres à une culture, une région et une religion, pour procéder ensuite à une analyse morphosémantique, pour comprendre l'utilité de les utiliser dans la langue d'origine et ne pas les remplacer par des équivalents en langue française.

Pour avoir un autre aperçu sur le besoin que l'auteur avait de recourir à ces emprunts et comprendre mieux leurs emplois, nous allons effectuer une analyse lexicoculturelle pour avoir d'autres outils à notre disposition, et faire une étude qui englobe le sujet de notre recherche.

Nous avons soumis les différents emprunts et xénismes arabes et berbères relevés à certains dictionnaires:

- ✓ DALLET, J-M
- ✓ QUEFFELEC, A et Al

- ✓ HADDADOU, M-K
- ✓ HUYGHE, G
- ✓ LACOSTE-DUJARDIN, C.

4. Analyse morphosémantique

4.1. Emprunts arabes

Aïd : le mot a conservé son genre qui est le masculin en passant de l'arabe vers le français.

De l'arabe. Toute fête religieuse musulmane. (Queffélec et Al. 2002 : 158)

Ou lâïd (tameziant et tamoqrant). Ce sont les deux grandes fêtes du calendrier musulman.

Lâïdtameziant (la petite fête) clôt le mois lunaire de rramdan (ramadan), à la rupture du jeûne.

Lâïdtamoqrant est la grande fête, le dix du onzième mois de l'année hégirienne, lorsque chaque famille célèbre le sacrifice abrahamique : l'égorgement d'un mouton. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 206).

« L'heureux temps où périodiquement se distribuait au village la viande des sadakas, une viande gratuite ou presque, qui se mangeait en un soir pareil au soir de **l'aïd**. » (p. 56)

Baraka : le mot a conservé son genre qui est le féminin en passant de la langue d'origine vers la langue cible et il n'a pas subi un changement phonétique.

De l'arabe. Nom féminin. (Queffélec et Al. 2002 : 196). (Bénédiction). Faculté d'intercession spirituelle auprès de Dieu, la baraka se manifeste dans la réussite, le bonheur, la chance, la fécondité, prospérité, santé, longue vie, etc. certains hommes, ou femmes, particulièrement pieux, comme certains saints ou marabouts, des pèlerins sont aptes à transmettre la baraka, comme aussi les parents, ou encore des gens simples, méritants ou opprimés. On invoque souvent la baraka dans les formules de politesse, en entamant une tâche qui met en jeu la fécondité, par exemple en puisant dans les provisions. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 62)

« La **baraka** de mon grand-père est sur toi » (p. 36)

Bled : le mot a conservé son genre qui est le masculin en passant vers la langue cible.

De l'arabe. Nom masculin. Village, campagne, région d'origine, intérieur du pays (Queffélec et Al. 2002 : 212)

« L'instituteur du **bled**, qu'il soit d'origine indigène ou métropolitaine, qu'il soit enfant du pays ou étranger à la région à laquelle il s'attache, existe bel et bien. »(p. 130)

Cadi :en passant de la langue d'origine vers la langue cible le mot a conservé son genre qui est le masculin.

De l'arabe. Nom masculin. Magistrat musulman qui remplit des fonctions civiles, judiciaires et religieuses. (Queffélec et Al. 2002 : 222)

« autrefois, il n'y avait qu'une seule bâtisse entoubqui comprenait d'un côté le bureau du caïd où venaient de temps à autre lehakemet les gendarmes, de l'autre le bureau du **cadi** que fréquentaient les usuriers, le crieur public, les vieillards et les orphelins.»(p. 73)

Caïd : il n'a pas subi un changement phonétique et il a conservé son genre qui est masculin.De l'arabe. Nom masculin. Fonctionnaire musulman qui cumule les attributions de juge, d'administrateur, de chef de police sous l'administration coloniale française. (Queffélec et Al. 2002 : 223)

« Autrefois, il n'y avait qu'une seule bâtisse entoubqui comprenait d'un côté le bureau du **caïd** où venaient de temps à autre lehakemet les gendarmes » (p. 73)

Cheikh : le mot a conservé le même genre qui est masculin en passant de la langue d'origine vers la langue cible.

De l'arabe. Nom masculin. Chef religieux, savant en matière coranique.

Mais on peut aussi donner ce nom au maître d'école, instituteur, professeur (enseignant des matières religieuses ou profanes), au chef d'orchestre qui est également chanteur et musicien, et au chef de parti islamiste. (Queffélec et Al. 2002 : 238)

« J'ai beaucoup d'égards pour notre **cheikh** quoiqu'il ait mon âge seulement.» (p. 38)

Douar :le mot a conservé le même genre qui est le masculin.

De l'arabe dialectal. Nom masculin. Groupement d'habitations (maisons ou tentes) fixes ou mobiles réunissant le plus souvent des personnes liées par les liens de parenté. (Queffélec et Al. 2002 : 288)

« Ici, l'instituteur revient s'installer dans son **douar** d'origine, parfois dans son propre village. »(p. 129)

Fellah :le mot a conservé le même genre en passant de l'arabe vers le français mais la marque du pluriel est celle de langue française.

De l'arabe. Nom masculin. Agriculteur, paysan, cultivateur.(Queffélec et Al. 2002 : 308)

« C'était le soir généralement que la djemaâ s'emplissait. Les **fellahs** revenus des champs venaient y terminer leur journée... » (p. 27)

Gourbi :le mot a conservé le genre masculin, mais la marque du pluriel est celle du français.

De l'arabe. Nom masculin.**1.** Habitation traditionnelle, en terre battue et toit de chaume.

2. Connotation péjorative. Habitation misérable, mesure, taudis. (Queffélec et Al. 2002 : 331)

« Tout autour c'étaient des **gourbis** en branchage ou en pisé qu'occupaient pour quelques heures les épiciers et les marchands d'étoffe. » (p. 73).

Marabout : le mot en passant de l'arabe vers le français a subi un changement phonétique.

Le mot « marabout » vient de la prononciation dialectale (mrabot) de l'arabe classique murabit qui désigne l'homme vivant dans un ribat (couvent fortifié). (universalis.fr).

(amrabad). Personne appartenant à un lignage religieux. Les marabouts sont censés s'être installés en Kabylie vers le XVI^e siècle, en provenance de la Seguiet El-Hamra dans le sud marocain où ils auraient vécu dans des sortes de monastère fortifiés ou ribat, d'où leur nom. D'origine arabe. Certains d'entre eux se disent même descendants du Prophète (chorfa), comme sont aussi nommés leurs villages. Les marabouts constituent, dans leur ensemble, une sorte d'aristocratie dans laquelle certains exercent des fonctions religieuses, ou marabouts proprement dits (amrabad/imrabden), tandis que les autres ont des fonctions plus guerrières (lejewad). Les marabouts ne sont pas tous identiques, depuis le saint patron local, faiseur de miracles, de culture essentiellement orale, jusqu'au saint lettré fondateur d'une zaouïa, en passant par des guérisseurs divers. Ils constituent une caste fermée, endogame, dont les femmes sont voilées et ne travaillent pas au dehors, au contraire des femmes kabyles laïques. Ils peuplent des villages entiers ou des quartiers de villages, souvent situés à proximité des frontières entre les tribus et complétés d'établissements d'enseignement religieux : les zaouïa. Les lettrés en arabe, hommes du livre, sont tenus, par les kabyles, pour détenir une puissance magico-divine, et doués de barakas : faculté d'intercession spirituelle auprès de Dieu. Ils

jouent souvent un rôle de médiateurs dans les conflits intertribaux où leur arbitrage est souvent requis. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 227-228)

« Les **marabouts** sont là depuis toujours. Ils détiennent de leurs parchemins toute l'histoire du village, croient-ils. » (p. 36)

Sadaka : le mot a conservé son genre, le féminin en passant de l'arabe vers le français.

De l'arabe. Nom féminin. Aumône, don charitable volontaire prescrit par l'islam. (Queffélec et Al. 2002 : 493)

« Chaque fois qu'il fallait acheter des animaux pour les tuer, on s'adressait aux volontaires, aux gens charitables et riches. C'était **lasadaka**. » (p.54)

Toub : le mot a conservé son genre qui est le masculin en passant de l'arabe vers le français.

De l'arabe. Nom masculin. Sorte de pisé, matériau de construction traditionnel utilisé dans les régions sahariennes, fait de briques en terre argileuse mélangée avec de l'eau et du chaume. (Queffélec et Al. 2002 : 530)

« Autrefois, il n'y avait que une seule bâtisse **entoub** ». (p.73)

Youyous : onomatopée de l'arabe dialectale et nom masculin. Cri strident d'allégresse, de colère ou de désespoir, poussé par des femmes lors des fêtes, des enterrements, des occasions solennelles, etc. (Queffélec et Al. 2002 : 551).

« Il arrive qu'un vœu soit exaucé et qu'on vienne remercier le cheikh. La kouba retentit de **youyous**, les hommes offrent un mouton ou un bœuf, les khouans glorifient le saint aïeul et réclament la grande prière. » (p. 43).

Zaouïa : le mot garde le même genre en passant de l'arabe vers le français mais le pluriel est obtenu en ajoutant la marque de ce dernier en langue française.

Le mot vient du mot arabe inzawa qui veut dire « se retirer » (Wikipédia)

Centre religieux, souvent établi autour de la tombe d'un Saint. Ce peut être une sorte de monastère ou d'établissement scolaire religieux où des professeurs enseignent à des tolba (taleb au singulier) les sciences, le droit et la théologie musulmane. Il peut être aussi le siège d'une confrérie. En ce cas, la zaouïa est aussi fréquentée par des laïcs adeptes (ixuan) de la

confrérie qui viennent s’y recueillir et participer à des cérémonies en commun. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 371)

« Il ne me cache pas son mépris pour les pratiques superstitieuses et même pour les méthodes éducatives en honneur dans les **zaouïas** » (p. 40)

4.2. Emprunts berbères

Burnous : le mot conserve le genre qui est masculin en passant du berbère vers le français mais subit un changement phonétique.

De la racine BRNS (Haddadou Mohand Akli, 2007 : 31).(abernus/ibernyas/iberna).

Le burnous serait déjà stylisé, dans les gravures rupestres puniques. Il est aussi cité par Ibn Khaldoun, qui le signale porté par les berbères. Pèlerine de berger en laine, cette grande cape à capuchon est d’une seule pièce. Elle enveloppe complètement le corps masculin, de la tête jusqu’aux pieds. Son ampleur la destine à un usage d’homme à pied, et non de cavalier pour lequel elle serait trop encombrante. Le burnous d’été est léger, alors qu’il est plus épais pour l’hiver. Le port du burnous prend souvent ainsi l’aspect d’une affirmation identitaire, et, répandu à travers tout le Maghreb, il témoigne de l’étendue de l’aire culturelle berbère. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 79)

« D’ordinaire, les hommes s’assoient sur les dalles, le dos appuyé au mur, les genoux devant la poitrine, les jambes et les pieds cachés sous le **burnous**. » (p. 30)

5. Analyse morphosémantique des xénismes

5.1. Xénismes arabes

Fouta : le mot a conservé son genre féminin en passant de l’arabe vers le français et il n’a pas subi de changement phonétique.

Foutaou bien foudha (de l’arabe) nom féminin. (Pluriel : foutas, foutate)¹. Rectangle de tissu multicolore porté traditionnellement par les femmes par les femmes berbères autour des jupes et attaché à la ceinture.

2. Serviette, pièce de coton aux couleurs vives dont on se couvre à l’intérieur du bain (hammam). (Queffélec et Al. 2002 : 315)

« Cette vieille que vous rencontrez, vêtu d'une gandoura terne, sans manches, d'une **fouta** décolorée par de mauvais lavages, est bien l'image de la peine. »

Amin : le mot a conservé son genre en passant de l'arabe vers le français.

On a attribué ce titre, d'origine arabe, à un chef de village, ou président de la jemaâ (l'assemblée), élu par des hommes adultes. C'est lui qui choisit les ttemman (singulier de ttamen), sur suggestion des grandes familles et des quartiers. Il fait office d'une sorte de maire de village dont il administre les biens et les finances, et assure l'ordre ; mais son pouvoir est révocable et la durée de ses fonctions variable. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 34)

« C'était la place d'honneur qu'affectionnaient particulièrement l'**amin** et l'usurier, personnalités de première importance, toutes deux de notre karouba » (p. 23).

Baba : le mot a conservé son genre qui est le masculin en passant de l'arabe vers le français.

De l'arabe. Nom masculin. Oral surtout, connotation affectueuse, Papa. Ou bien, Père (terme d'adresse affectueux et respectueux à l'égard d'une personne âgée). (Queffélec et Al. 2002 : 189)

« Ne te fâche pas, **baba**Hemed. » (p. 26)

Chouaris : le mot n'a pas subi de changement phonétique mais il a pris un « s » qui est la marque du pluriel de la langue française

De l'arabe. Nom masculin. Hotte de sparterie que l'on place sur le dos des bêtes de somme pour le transport de marchandises (Queffélec et Al. 2002 : 247)

« Au pied de chaque chêne se tient, chaque mardi, le même maréchal-ferrant qui trône au milieu des bâts, des sacs, et des **chouaris**, son enclume entre les jambes, un monceau de fers à portée de la main. » (P. 73-74)

Çof : de l'arabe. Nom masculin. Clan traditionnel (en milieu arabe). (Queffélec et Al. 2002 : 253)

« Et oui il leur faudrait des **çofs**, de la politique, beaucoup de jalousie et de haine » (p. 31)

Fatiha : le mot a conservé son genre qui est féminin en passant de l'arabe vers le français.

De l'arabe. 1. Nom féminin. Première sourate de Coran récitée à diverses occasions solennelles (commémorations, prière, mariage, etc.)

2. spécialement, mariage religieux au cours duquel la fatiha est prononcée. (Queffélec et Al. 2002 : 306)

« Le cheikh donne **safatiha** avec un sérieux communicatif. » (p. 43)

Gandoura : le mot n'a pas subi de changement phonétique suite à son passage de l'arabe vers le français.

De l'arabe. Nom féminin. Longue tunique blousante sans manches portée par-dessus les vêtements. (Queffélec et Al. 2002 : 321)

« Cette vieille que vous rencontrez, vêtue d'une **gandoura** terne, sans manches. » (p. 92).

Hakem : le mot conserve le genre masculin en passant de l'arabe vers le français.

De l'arabe. Nom masculin. 1. Connotation péjorative. (Sous l'administration coloniale française) notable nommé pour rendre la justice et appliquer la loi. (Queffélec et Al. 2002 : 344)

2. (sous l'administration coloniale turque) gouverneur, représentant du dey.

« Autrefois, il n'y avait qu'une seule bâtisse entoubrui qui comprenait d'un côté le bureau du caïd où venaient de temps à autre le **hakemet** les gendarmes, de l'autre le bureau du cadi que fréquentaient les usuriers, le crieur public, les vieillards et les orphelins. » (p. 73)

Khouan : le mot a subi un changement phonétique en plus de la marque du pluriel de la langue française.

Leur nom générique est khouan (frères) dans l'Afrique septentrionale. (Depont et Coppolani, 1897 : 195).

On nomme ainsi les adeptes ou frères d'une confrérie religieuse qui se rassemblent autour du chef auquel ils obéissent. Ils adhèrent à la règle de la confrérie et se réunissent pour prier, apprendre quelques sourates du Coran et chanter des chants pieux. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 204).

« Le message se termina par une éloquente exhortation aux **khouans**, ses fidèles, d'avoir à lui reconnaître pour successeur son fils, inexpérimenté mais marqué du signe de Dieu. » (p. 39)

Kouba : le mot a subi un changement phonétique en passant de l'arabe au français. Mais il a conservé son genre qui est le féminin.

De l'arabe. Nom féminin. Coupole. (Queffélec et Al. 2002 : 385)

« La baraka indiscutablement admise et hautement affirmée par la **kouba** tout blanche qui pointe son minaret au-dessus des maisons basses et minuscules » (p. 37)

Lalla : le mot a conservé son genre qui est le féminin et il n'a pas subi de changement phonétique en passant de l'arabe dialectal vers le français.

de l'arabe dialectal. Titre honorifique donné à une femme respectée à cause de son âge ou de sa naissance. (Queffélec et Al. 2002 : 390)

« Le marabout, on l'appelle « sidi » en considération de l'ancêtre, en embrasse sa tête ou plus simplement sa main et l'on est quitte envers lui. Il ne demande rien de plus. Sa femme, il faut l'appeler **Lalla**. » (p. 36)

Sallamalikoum : la locution se compose de « sallam » qui veut dire « la paix » et de « alikoum » qui veut dire « sur vous ».

De l'arabe « que la paix soit sur vous ». Loc. courant, oral surtout. Formule de salut.

Ou bien formule d'adieu, salut, au revoir. (Queffélec et Al. 2002 : 497)

« Au retour, le soir, lorsque les gens défilent à la djemaâ, on peut reconnaître qu'ils ont de la viande à leur démarche, leur mine épanouie ou exagérément bourrue, leur façon de dire « **sallamalikoum** ». » (p. 86)

Sidi : le mot a conservé son genre qui est masculin.

De l'arabe, littéralement « messire ». Nom masculin. Monseigneur, monsieur, titre honorifique précédant un anthroponyme marquant la déférence envers un Saint, une grande personnalité, une personne âgée ou un notable. (Queffélec et Al. 2002 : 503)

« Il fallait l'accompagner à l'étranger, à la caserne, à la bataille, au front comme le héros de quelque impossible roman, un superbe **sidi** qui se tire toujours d'affaire et ne craint ni le danger, ni l'in vraisemblance, ni le mensonge. » (p. 28)

Sourate : le mot a conservé son genre le féminin en passant de l'arabe vers le français.

ou surate. n.f. (ar.Sûrat, chapitre). Chacun des chapitres du Coran. (Le Petit Larousse illustré, 2009)

« Aux enterrements, par exemple, les parents des défunts étaient bien contents de le voir en tête du convoi, tout vêtu de blanc, modulant de bon cœur sa **sourate** et entraînant les marabouts étrangers. » (p. 39)

Tamen : le mot conserve le genre masculin quand il passe de l'arabe vers le français. Le pluriel est obtenu en rajoutant la marque de ce dernier en langue française.

Tteman (sg. ttamen, de dmen : certifier, être garant (Assam, 2014 : 235)

(ttamen/tteman). Ttamen est le délégué de sa grande famille (takharrubt), ou de son quartier, comme son représentant à l'assemblée du village, et éventuellement pour y faire l'appel des hommes qui en sont présents. Les tteman secondent l'amin qui préside l'assemblée, en surveillant la conduite des membres de leur grande famille et le bon ordre de leur quartier. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 345)

«Malgré cette ardeur indisciplinée, on termine tard et on livre, à la répartition, de la chair déchiquetée, hachée, massacrée au grand désespoir des **tamens** qui sont là pour le coup d'œil » (p. 50)

Taleb : le mot conserve le genre masculin et n'a pas subi de changement phonétique.

De l'arabe. 1. Nom masculin. Guérisseur qui s'appuie sur sa connaissance (supposée ou réelle) du Coran (Queffélec et Al. 2002 : 519)

2. Le taleb est un étudiant, issu le plus souvent de famille religieuse, qui fréquente une école religieuse où il apprend le Coran, puis la théologie et le droit musulmans, éventuellement aussi les sciences, dans un établissement religieux (zaouïa). Ces jeunes gens n'ont pas toujours bonne réputation car leur familiarité avec l'écriture et les livres les fait volontiers soupçonné de connaître la magie tout comme leurs maîtres marabouts et cheikh qui peuvent préparer des amulettes. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 332)

« Sa mère effrayée a tout de suite appelé **untaleb**. » (p.48)

5.2. Xénismes berbères

Aït : pluriel de « u ». Fils, gens de..., de la tribu de..., habitants de..., de la famille de. (Huyghe, 1901 : 27)

« C'est au bout là-bas, le quartier des **aït**-Flane... » (p. 14)

Agoudou : le mot a conservé son genre qui est masculin en passant du berbère vers le français.

Nom masculin. Le A est la marque du masculin singulier. Le mot conserve le genre masculin en passant du berbère vers le français.

Un tas, monceau. (Dictionnaire Huyghe, 1901). Ou bien décharge d'ordures (endroit). (amawal.net)

« Tu peux lorgner mon **agoudou** et constater qu'il a raisonnablement grossi. » (p. 14)

Akoufi : nom masculin, le A initial est la marque du masculin singulier. Le mot ne change pas de genre en passant du berbère vers le français.

De la racine KF. (Dallet, 1985). Akoufi/ ikoufan (jarre à grains). Grande jarre en poterie crue, modelée, et édifiée par les femmes, sur place, à l'intérieur même de la maison traditionnelle, qui en comptait plusieurs (deux, trois en moyenne). Les ikoufan étaient alignés, le plus souvent, sur tadekkwant (la grande banquette) en maçonnerie, ou sur le rebord de taâricht (la soupente), au-dessus de la séparation entre la pièce des hommes et, en contrebas, l'écurie ou étable. Les ikoufan pouvaient être de formes variées, à section ronde, carrée ou rectangulaire. Ils étaient tous munis, sur leur paroi apparente, d'une ou plusieurs ouvertures rondes, fermées de bouchons le plus souvent en liège, à des hauteurs variables, de façons que la main ait toujours accès au contenu, au fur et à mesure de la baisse de son niveau. L'ouverture supérieure était fermée d'un bouchon scellé, souvent en argile. Les ikoufan étaient souvent décorés de lignes brisées ou horizontales, double, triples, dessinées en relief, ou de losanges, et parfois blanchis à la chaux. On y ensilait les grains (blé, orge, sorgho, glands), les légumes et fruits secs (fèves, caroubes, figes, raisins), d'autres provisions comme les œufs. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 29)

« Sur l'**akoufi** de la soupente... » (p. 12)

Bouada : d'en bas (lieu). Un complément circonstanciel de lieu. Le mot n'a pas subi de changement phonétique.

« Les gens du quartier d'en haut ont leur djemaa –tajemaït- **ou-fella-**, ceux d'en bas ont la leur – tajemaït- **bouada.** » (p. 21)

Imma tamer'rousth : nom féminin + nom féminin

yemma de la racine YM qui veut dire maman et tamer'rousth « tameɣrust » de la racine γRS qui veut dire figuier. (Dallet, 1985)

« Il ne reste plus qu'à convier les croyants au merveilleux festin d'**immatham'er'rousth**, aux plats du Bon Dieu offerts pour tous et que tous doivent goûter. » (p. 123)

Karouba : en passant du berbère vers le français le mot a subi un changement phonétique.

(axxerub) de la racine XRB. Le clan. (Dallet, 1985)

« Des gens de **sakaroub** apprennent place auprès de lui. » (p. 22)

kes-kes : le mot a subi un changement phonétique.

Couscoussier. En berbère « aseksut » qui vient de la racine KS qui forme aussi le mot « skeskes » existant à Ghadames (Lanfry 1973, n° 821, p. 167), qui veut dire « rouler le couscous ». (Chaker : 1)

« On hume la bonne odeur du bouillon, les enfants bavardent et se taquinent en attendant le souper, le père et la mère commentent l'évènement, sous la pâle lumière de la petite lampe à pétrole qui envoie son filet de fumée se mélanger sur le **kes-kes** au panache de vapeur traversant le couscous. » (p. 54).

Lekhrif : le mot n'a pas subi de changement phonétique.

(lexrif). De la racine XRF. Ce sont les figes fraîches (Dallet, 1985)

« Disons tout de suite que **lekhrif** est la saison des figes et que de ce mot, lekhrif, nous avons tiré un verbe, le verbe « se régaler » (p. 117)

Mechmel : bien foncier qui appartient au village ou à la tribu et ne peut être approprié privativement (Lacoste-Dujardin, 2005 : 237)

« Autrement, ils allaient vers le cimetière ou le mechmel pour se démolir les tibias à leur aise » (p. 27)

Ou fella :locution adverbiale, elle se compose de« ou » qui veut dire « d'en » et de« fella » qui veut dire « haut ». C'est un complément circonstanciel de lieu.

D'en haut (lieu).

« Les gens du quartier d'en haut ont leur djemaa –tajemaït- **ou-fella-**, ceux d'en bas ont la leur – tajemaït- **bouada.** » (p. 21)

Si mehammed :le mot a conservé son genre masculin en passant du berbère vers le français et il n'a pas subi de changement phonétique.

Le nom donné au chacal dans les contes et légendes kabyles.

« **Si mehammed** est un chacal. Un chacal kabyle » (p. 117)

Tajemaït :le mot a conservé son genre qui est le féminin en passant de la langue d'origine vers la langue cible.

tajemaïtoutajmaât (maison des hommes). La tajmaât (féminin et diminutif de jemaâ, réunion) est le local où se tient l'assemblée des hommes du village. Cette maison des hommes peut aussi servir de lieu de prière, de mosquée. Dans les villages. Importants, elle est située sous le porche d'entrée ou, à défaut, en quelque lieu proche des limites du village ou d'une place. C'est le plus souvent une construction simple, en pierres, au toit de tuiles canal, et garnie, à l'intérieur de sa seule pièce, de bancs de pierre disposés le long des murs. La tajmaât est le lieu de rendez-vous des hommes qui s'y tiennent généralement à leurs heures de loisir et ont coutume d'y bavarder, surtout le soir, ou aux heures chaudes de la journée. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 332)

« Les gens du quartier d'en haut ont leur djemaa –**tajemaït-** ou-fella-, ceux d'en bas ont la leur – **tajemaït-** bouada. »(p. 21)

Timechret : les « t » comme préfixe et suffixe c'est la marque du féminin singulier. Le mot a conservé le genre de la langue d'origine.

(Du berbère) nom féminin. Sacrifice religieux de têtes de bétail. (Queffélec et Al. 2002 : 528)

« Sacrifice-partage », contrairement à « lâïdtamoqrant » (la grande fête) qui est une fête musulmane annuelle familiale et unique, timechret ou ouziâ avait lieu à plusieurs reprises dans la même année, éventuellement une fois par mois, en engageant tout le village. Les

occasions en étaient diverses selon les circonstances, par exemple en faveur d'un défunt, ou pour célébrer la réintégration d'un émigré de retour dans la communauté villageoise, ou encore lorsqu'un danger qu'il fallait conjurer (sécheresse, épidémie, épizootie) menaçait le village. Que ces sacrifices-partages soient faits à l'initiative d'un particulier ou de l'assemblée (tajmaât), ils sont dans tous les cas entérinés et organisés par elle, en un rituel de communauté villageoise. Seule *timecrett n-tabburtuseggwass* (le sacrifice-partage des ports de l'année) : le sacrifice agraire d'inauguration de l'année agricole par les labours, avait lieu à date à peu fixe et unique, juste avant les pluies d'automne. L'obligation pour tous les hommes (à l'exclusion des femmes) d'assister et de contribuer à ce sacrifice-partage est accompagnée d'une sanction pour le contrevenant qui s'abstient : il est banni de la communauté villageoise. Ce sacrifice collectif réunit tous les hommes en un lieu proche de la tajmaât ou d'un point d'eau. Les bêtes sont souvent des bovins. Ce sacrifice-partage d'automne est le plus important de tous, le nombre de parts qu'il s'engage à prendre à chacun des autres sacrifices-partages qui auront lieu dans l'année, qu'ils soient gratuits ou payants. En effet, l'achat des animaux sacrifiés est, en principe, payé par la caisse commune du village, alimenté par les amendes ou par des donations particulières lors d'un décès ou d'un événement familial heureux, comme une naissance, un mariage, une circoncision, une nouvelle participation d'un jeune homme à l'assemblée, et alors qualifiées de *sadaka* (aumône), étant admis que les riches y contribuent davantage que les pauvres. (Lacoste-Dujardin, 2005 : 311)

« **Timchretest** dévorée en un repas. Le lendemain, il n'est plus question de rêves ni de sacrifices ou de menaces divines. » (p. 54)

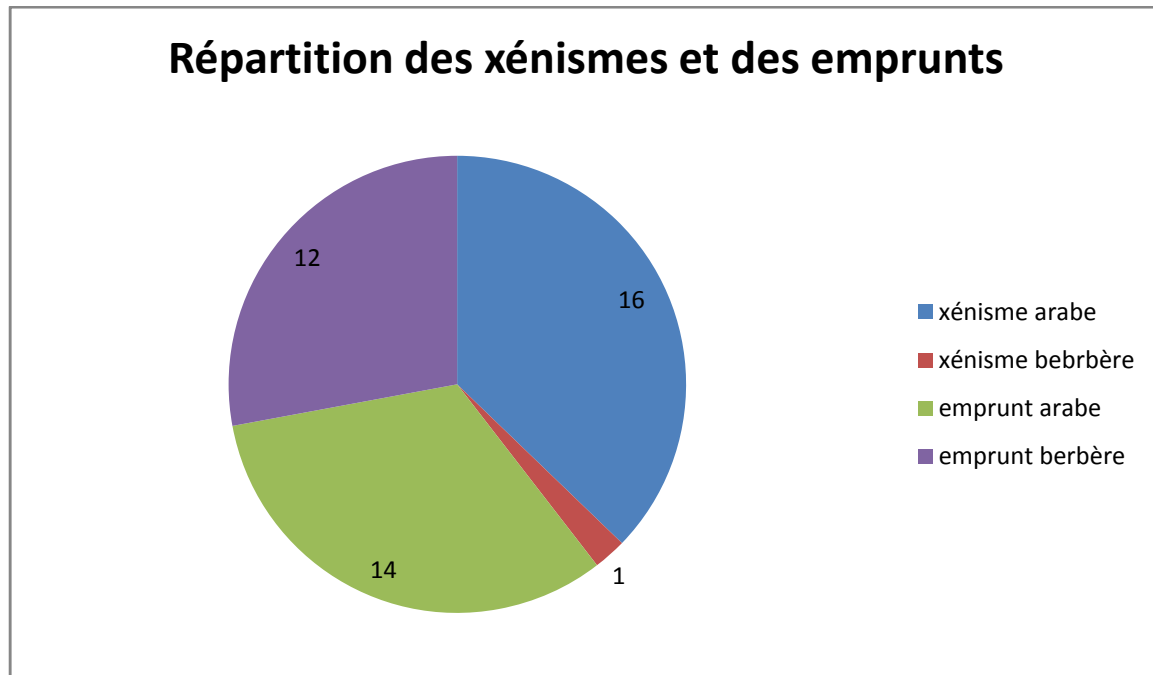


Figure n 1 : répartition des emprunts et des xénismes.

Commentaire

Après avoir reparti, par langue, les emprunts et les xénismes utilisés par Mouloud Feraoun dans son œuvre *Jours de Kabylie*, nous remarquons que les termes étrangers à la langue française utilisés sont plus fréquents en arabe qu'en berbère. Ils sont au nombre de 16 pour les xénismes arabes contre un seul xénisme berbère.

Nous constatant aussi, dans la répartition, que le nombre des emprunts utilisés (arabe et berbère) est plus important par rapport aux xénismes (arabe et berbère), à savoir 14 emprunts de l'arabe et 12 emprunts du berbère.

6. Les raisons de l'utilisation des emprunts et des xénismes

Lors de notre sélection puis analyse des emprunts et des xénismes, nous avons remarqué qu'ils sont propres à une réalité socioculturelle, mais aussi propres à une religion, dont l'auteur en fait partie.

Certains sont des termes locaux, qui représentent une réalité spécifique à une région qu'est la Kabylie avec ses traditions, son organisation sociale mais appartiennent surtout à la culture d'un peuple qui a subi des changements à travers l'histoire, ce qui a engendré un paysage linguistique riche et diversifié.

Même si la plupart de ces termes ont un équivalent en langue française, l'auteur a préféré les utiliser en kabyle pour certains et en arabe pour d'autres. Si l'auteur, les aurait expliqués ou bien utilisé un équivalent, ces termes auraient été certainement compris par le lecteur francophone, mais le mot n'aurait pas la même valeur et donc il ne refléterait pas la réalité sociale et le mode de vie de cette région et toutes les nuances que véhicule ce terme, ainsi que toute la charge culturelle qu'il porte et qui fait de lui cet élément et non pas un autre.

C'est une manière de faire découvrir aux lecteurs le mode de vie berbère, mais aussi algérien et musulman.

Les termes appartiennent à deux domaines majeurs d'une région, à savoir le côté culturel et le côté religieux, c'est des termes qui sont rattachés à leur origine et donc transmettent mieux le sens du mot et décrivent mieux la situation particulière quand ils sont employés dans la langue source.

Pour les termes culturels (ou traditionnels), nous avons : burnous, gandoura, lekhrif, akoufi, tajmaït, karouba, mechmel, immatamer'rrousth, timechret, si mehammed, çof, sidi, lalla, fouta, kes-kes.

Pour les termes religieux, nous avons : fatiha, sadaka, aïd, sourate, marabout, khouan, taleb, baraka, zaouïa.

Pour l'organisation sociale, nous avons : cheikh, caïd, cadi, hakem, tamen, amin.

Donc, nous pourrions supposer que l'emploi de ces termes est réfléchi et délibéré.

7. La lexiculture

Galisson définit la lexiculture comme étant « *La culture courante partagée par tous et en dépôt dans les mots, au-delà de leur définition sémantique [...] La lexiculture est le plus souvent ignorée, ne surgissant que lorsqu'un exemple contient en supplément de l'usage du mot une information extralinguistique. Or [...] la lexiculture [...] fait partie intégrante de la définition du mot* » (cairn.info)

C'est un concept utilisé en didactologie pour l'apprentissage des langues étrangères parce que la langue et la culture sont indissociables l'une de l'autre. Mais dans notre cas, cela nous permet de comprendre le besoin de l'utilisation des emprunts et des xénismes par certaines personnes vu les valeurs implicites que le mot véhicule.

Guillén Díaz, en parlant de la lexiculture affirme que « *Dans sa composition lexiculture nous rapporte à un lexique, à un ensemble de mots et unités lexicalisées tel que nous précise l'auteur lui-même, avec une valeur implicite qui correspond à la dimension pragmatique des mots; valeur surgie de l'utilisation des signes en situation et qui sert de marque d'appartenance et d'identification culturelles. C'est une valeur seconde ou ajoutée au signifié que nous ne pouvons pas trouver dans les dictionnaires* » (2003 :113)

8. Une charge culturelle partagée

La langue et la culture sont indissociable l'une de l'autre et constituent le reflet de leur société. Pour parler d'une culture donnée, le meilleur moyen c'est l'utilisation de la langue qui appartient à la culture en question, c'est pour cette raison que l'auteur, en l'occurrence Mouloud Feraoun dans son œuvre « Jours de Kabylie », a préféré utiliser des termes qui sont propres à sa culture et à sa religion.

Galisson, (1988 : 330), « *Pour accéder à la culture, quelle qu'elle soit, le meilleur truchement est le langage, parce qu'il est à la fois véhicule, produit et producteur de toutes les cultures.*

- *Il est leur véhicule « universel » dans la mesure où, par l'intermédiaire des signes que sont les mots, il peut rendre compte, au plus près, de tout ce qui les concerne, qu'il s'agisse de littératures, d'art, de sciences, ... de mythes, ...de rites, ...ou de comportements. »*

Dans le cas de notre recherche, ces mots qu'ils soient des emprunts ou des xénismes ont une charge culturelle partagée propre à chaque mot dans la langue source et cette charge culturelle partagée est commune à une société. Si on change le terme qui est utilisé dans la langue d'origine on n'aura plus cette charge culturelle, mais plutôt une charge culturelle partagée qui appartient à une autre culture.

Selon Guillén Díaz, « *charge culturelle partagée (C.C.P.) — « matière première » de cette lexiculture (Galisson, 1988).— qui rend compte de la consubstantialité du lexique et de la culture, désignant la valeur (culturelle) ajoutée au signifié du signe, aux mots par l'usage, spécifique à chaque langue. Dans cette optique, les mots peuvent posséder des signifiés identiques mais des C.C.P. différentes.* ». (2003 : 113)

Conclusion

Dans ce chapitre, dans un premier temps, nous avons concentré notre travail de recherche sur les emprunts et xénismes utilisés par Mouloud Feraoun et cela grâce à l'analyse morphosémantique que nous avons conduit. Ensuite, nous nous sommes étendus au concept

qui appartient à la didactologie, à savoir la lexiculture. Cela nous a permis d'éclaircir certains points, pour enfin comprendre le besoin qui a amené cet auteur francophone à recourir aux emprunts et aux xénismes dans son œuvre « Jours de Kabylie ».

En conséquence, nous sommes arrivés à la conclusion que l'emploi de ces emprunts et xénismes est bien réfléchi et délibéré et que ce n'est pas une utilisation aléatoire ou fortuite des termes en question, qui sont en langue arabe ou en langue berbère.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le paysage sociolinguistique algérien est diversifié grâce aux différentes conquêtes ayant influencé d'une manière perceptible la culture, la religion et surtout sur le plan linguistique. Nous remarquons que ces langues se sont superposées sur un substrat déjà existant, à savoir le berbère.

Les changements majeurs, sur le plan linguistique et culturel, sont le produit de plusieurs conquêtes qui se sont succédées, mais particulièrement la conquête arabe et la colonisation française, qui ont, toutes les deux, grandement impacté et introduit des changements et des nouveautés chacune à son tour, notre pays et ses fondements.

Cette coexistence des langues, pendant une longue période, a engendré un plurilinguisme, qui permet au locuteur algérien de choisir, selon le contexte, la langue à utiliser, mais ce qui nous intéresse, c'est le phénomène d'emprunt engendré par le contact des langues présentes. De ce fait, nous avons un français propre aux Algériens, avec des emprunts et des xénismes qui ont été empruntés de l'arabe et du berbère.

Dans le cadre de notre modeste recherche, nous avons réalisé une étude morpho-sémantique sur les emprunts et les xénismes dans l'œuvre de Mouloud Feraoun. Cet auteur francophone a vécu pendant la période coloniale, où le français était la langue officielle et pourtant dans son œuvre « Jours de Kabylie », il emploie des termes arabes et berbères.

Au cours de notre analyse, nous avons fait une répartition de l'ensemble des emprunts et des xénismes (arabe et berbère), ce qui a fait ressortir que l'utilisation des emprunts est plus fréquente que les xénismes.

Suite à notre analyse morpho-sémantique, associée à une brève recherche en lexiculture, afin de comprendre les raisons de l'emploi des termes étrangers au français, au lieu de recourir à la traduction ou à des équivalents en langue française, nous avons constaté que cela représente mieux la réalité socioculturelle qui est propre à cette région, qu'est la Kabylie. Cela permet de véhiculer également et au mieux la charge culturelle qu'ils portent. Cette charge culturelle que l'auteur veut partager avec le lecteur, sert à marquer la différence entre le locuteur Algérien et le locuteur Français, et quelque sorte se démarquer de la culture de ce dernier.

Il est clair qu'un équivalent ou une traduction pourrait décrire la situation ou l'objet mais de façon approximative. Aussi et surtout, toutes les nuances rendent ces termes uniques.

En adoptant la religion musulmane, la société berbérophone (kabylienne) a été influencée dans son mode de vie et dans l'usage de termes en arabe issus de la religion.

Durant notre analyse morpho-sémantique, nous avons découvert beaucoup de termes, que nous avons toujours considérés comme étant d'origine berbère et que, d'après certains ouvrages, ils ont une origine arabe. Ces termes berbères utilisés sont du domaine culturel et traditionnel, mais aussi beaucoup plus représentatifs de la Kabylie et de sa spécificité.

Il est vrai que la langue et la culture sont indissociables l'une de l'autre, mais en lisant les emprunts et xénismes berbères utilisés, le lecteur, berbérophone notamment, se projette dans la société que relate Mouloud Feraoun dans son œuvre « Jours de Kabylie ».

Cette façon d'écrire en utilisant des termes étrangers à la langue française est une forme de résistance, une autre manière d'affirmer son identité algérienne berbère et musulmane, et même si l'écrivain Mouloud Feraoun est le produit de l'école française, cela ne l'a pas empêché de rester attaché à sa société avec tout ce qui la constitue.

Au début de notre travail de recherche, nous avons avancé des hypothèses, lesquelles après étude se sont avérées concluantes.

Pour conclure, nous espérons que notre modeste étude va permettre d'apporter un plus dans la recherche sur les emprunts linguistiques, même s'il y aura toujours du nouveau tant que les langues sont en contact constant entre elles et en perpétuelle évolution.

Liste des références bibliographiques

Bibliographie

- ASSAM, M. (2014). *Société tribale kabyle et (re)construction identitaire berbère. Le cas des AtZemmenzer (XIX^{ème} s.-XXI^{ème} s.)*, Thèse de doctorat INALCO, Paris. Repéré à [\[https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01129075/file/2014INAL0013.pdf\]](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01129075/file/2014INAL0013.pdf) (30/08/2021)
- BENAZZOUZ, N, (2010), *Le français en Algérie : Créativité lexicale et identité culturelle*, Université de Biskra. Repéré à [\[https://www.univ-biskra.dz/sites/fll/images/pdf_revue/pdf_revue_06/benazzouz%20nadjiba.pdf \]](https://www.univ-biskra.dz/sites/fll/images/pdf_revue/pdf_revue_06/benazzouz%20nadjiba.pdf) (17/01/2021)
- BOUGDAL, L, (2010), *Étude de l'évolution des emprunts d'origine arabe dans la langue française à travers deux éditions du dictionnaire Le Petit Robert*, (Mémoire de magister, université de TiziOuzou). Repéré à [\[https://dl.ummo.dz/handle/ummo/371 \]](https://dl.ummo.dz/handle/ummo/371) (25/04/2021)
- BOUSBAINÉ, F ; BECH, W. (2018). *Étude lexico sémantique du roman Le fils du pauvre de Mouloud Feraoun*, (Mémoire de Master, Université de Bouira). Repéré à [\[http://dspace.univ-bouira.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/6528/1/Etude%20lexico%20s%C3%A9mantique%20du%20roman.pdf\]](http://dspace.univ-bouira.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/6528/1/Etude%20lexico%20s%C3%A9mantique%20du%20roman.pdf) (25/05/2021)
- CALVET, L-J. (1999). *La guerre des langues et les politique linguistique*. Hachette littérature.
- CHACHOU, I. (2013). *La situation sociolinguistique de l'Algérie*. L'Harmattan
- CHACHOU, I. (2018). *Sociolinguistique du Maghreb*. Alger : Hiber Édition.
- CHAKER, S. (1996). *Manuel de Linguistique Berbère 2, syntaxe et diachronie*. ENAG-Editions.
- CHAKER, S, Couscous : sur l'étymologie du mot. Repéré à [\[https://centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/couscous.pdf\]](https://centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/couscous.pdf) (22/07/2021)
- CHAKER, S, (2008), Encyclopédie berbère. *Openedition*. Repéré à [\[https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/pdf/314\]](https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/pdf/314) (28/07/2021)
- CHERIGUEN, F. (2008). *Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère*. Alger : CasbahEdition.
- DALLET, J-M. (1985). Dictionnaire français-kabyle parler des atMangellat. Paris : Université De Provence Aix-Marseille I.
- DEROY, L. (1956). *L'emprunt linguistique*. Presses universitaire de Liège

Liste des références bibliographiques

Dictionnaire fondamental du français littéraire (2005).

DEPONT, O. et COPPOLANI, X. (1897). *Les confréries religieuses musulmanes*. Alger :

Typographie et lithographie Adolphe Jourdan Imprimeur-libraire-Éditeur. Repéré à

[https://books.google.dz/books/about/Les_confr%C3%A9ries_religieuses_musulmanes.html?id=ON26LtW0y_YC&printsec=frontcover&source=kp_read_button&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false]

(30/08/2021)

DUBOIS, J. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse, Paris.

FISHMAN, J-A. (1971). *Sociolinguistique*. Université de Yeshiva

GALISSON, R. la pragmatique lexicoculturelle pour accéder autrement a une autre culture par un autre

lexique. Repéré à [<https://www.atilf.fr/wp-content/uploads/publications/MelangesCrapel/file-25-6-1.pdf>] (09/07/2021)

GALISSON, R, Cultures et lexicocultures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée.

Repéré à [https://www.persee.fr/doc/cehm_0180-9997_1988_sup_7_1_2133] (09/07/2021)

GUILLÉN DÍAZ, C, (2003), Une exploration du concept «lexicoculture» au sein de la Didactique des Langues-Cultures. Repéré à

[<https://revistas.ucm.es/index.php/DIDA/article/download/DIDA0303110105A/194131>] (17/07/2021)

LACOSTE-DUJARDIN, C. (2005). *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*. Paris : Éditions La découverte.

LE GALL, E, La lexicoculture dans le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (1992) de Jean-Claude Boulanger : étude des lettres A et B. Dans *Éla. Études de linguistique appliquée* 2009/2 (n° 154), pages 177 à 189. Repéré à [<https://www.cairn.info/revue-ela-2009-2-page-177.htm>] (16/07/2021).

LE PETIT LAROUSSE. (2009). *LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ*. LAROUSSE

LOUBIER, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal : Office québécois de la langue française.

MOREAU, M-L. (1997). *Sociolinguistique concept de base*, Mardaga Éditions

MOUNIN, G. (2004). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrige/ Puf.

NEVEU, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Armand-colin, Paris

QUEFFELEC, A et Al. (2002). *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*. Agence universitaire de francophonie.

Liste des références bibliographiques

QUITOUT, M. (1997). *Grammaire berbère*. L'Harmattan

HADDADOU, M-K. (2007). Dictionnaire des racines berbère communes. TiziOuzou :Haut Commissariat à l'Amazighité.

HUYGHE, G. (1901). Dictionnaire kabyle-français (deuxième édition). Paris : imprimerie nationale.

SIOUFFI, G ; VAN RAEMDONK, D. (2012). *100 fiches pour comprendre la linguistique*(quatrième édition). Bréal.

TALEB EL IBRAHIMI, KH. (1989). *Les algériens et leur(s) langue(s)*. Alger : les éditions Elhikma.

YERMECHE, O, LEXICOLOGIE-SEMANTIQUE. Repéré à [http://univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens_fr_lexicosemantique.pdf] (10/05/2021)

Sitographie

Dictionnaire berbère [en ligne] « Amawal »-[http : www.Amawal.net/](http://www.Amawal.net/)

<https://www.cairn.info/>

<https://journals.openedition.org/>

<https://www.persee.fr/>

<https://www.cnrtl.fr/>

Annexes

1. Liste récapitulative des termes relevés

terme	La phrase de recueil	Le procédé
Aïd	« L'heureux temps où périodiquement se distribuait au village la viande des sadakas, une viande gratuite ou presque, qui se mangeait en un soir pareil au soir de l' aïd . » (p. 56)	Emprunt arabe
Baraka	« La baraka de mon grand-père est sur toi » (p. 36)	Emprunt arabe
Bled	« L'instituteur du bled , qu'il soit d'origine indigène ou métropolitaine, qu'il soit enfant du pays ou étranger à la région à laquelle il s'attache, existe bel et bien. »(p. 130)	Emprunt arabe
Cadi	« autrefois, il n'y avait qu'une seule bâtisse en toub qui comprenait d'un côté le bureau du caïd où venaient de temps à autre le hakem et les gendarmes, de l'autre le bureau du cadi que fréquentaient les usuriers, le crieur public, les vieillards et les orphelins.»(p. 73)	Emprunt arabe
Caïd	« Autrefois, il n'y avait qu'une seule bâtisse en toub qui comprenait d'un côté le bureau du caïd où venaient de temps à autre le hakem et les gendarmes » (p. 73)	Emprunt arabe
Cheikh	« J'ai beaucoup d'égards pour notre cheikh quoiqu'il ait mon âge seulement.» (p. 38)	Emprunt arabe
Douar	« Ici, l'instituteur revient s'installer dans son douar d'origine, parfois dans son propre village. »(p. 129)	Emprunt arabe
Fellahs	« C'était le soir généralement que la djemaâ s'emplissait. Les fellahs revenus des champs venaient y terminer leur journée... » (p. 27)	Emprunt arabe
Gourbis	« Tout autour c'étaient des gourbis en branchage ou en pisé qu'occupaient pour quelques heures les épiciers et les marchands d'étoffe. » (p. 73).	Emprunt arabe
Marabouts	« Les marabouts sont là depuis toujours. Ils	Emprunt arabe

	détiennent de leurs parchemins toute l'histoire du village, croient-ils.» (p. 36)	
Sadaka	« Chaque fois qu'il fallait acheter des animaux pour les tuer, on s'adressait aux volontaires, aux gens charitables et riches. C'était lasadaka. » (p.54)	Emprunt arabe
Toub	« Autrefois, il n'y avait que une seule bâtisse entoub ». (p.73)	Emprunt arabe
Youyous	« Il arrive qu'un vœu soit exaucé et qu'on vienne remercier le cheikh. La kouba retentit de youyous , les hommes offrent un mouton ou un bœuf, les khouans glorifient le saint aïeul et réclament la grande prière. » (p. 43).	Emprunt arabe
Zaouïas	« Il ne me cache pas son mépris pour les pratiques superstitieuses et même pour les méthodes éducatives en honneur dans les zaouïas » (p. 40)	Emprunt arabe
Burnous	« D'ordinaire, les hommes s'assoient sur les dalles, le dos appuyé au mur, les genoux devant la poitrine, les jambes et les pieds cachés sous le burnous . » (p. 30)	Emprunt berbère
Fouta	« Cette vieille que vous rencontrez, vêtu d'une gandoura terne, sans manches, d'une fouta décolorée par de mauvais lavages, est bien l'image de la peine. »	Xénisme arabe
Amin	« C'était la place d'honneur qu'affectionnaient particulièrement l' amin et l'usurier, personnalités de première importance, toutes deux de notre karouba » (p. 23).	Xénisme arabe
Baba	« Ne te fâche pas, baba Hemed. » (p. 26)	Xénisme arabe
Chouaris	« Au pied de chaque chêne se tient, chaque mardi, le même maréchal-ferrant qui trône au milieu des bâts, des sacs, et des chouaris , son enclume entre les jambes, un monceau de fers à portée de la main. » (P. 73-74)	Xénisme arabe

Çofs	« Et oui il leur faudrait des çofs , de la politique, beaucoup de jalousie et de haine » (p. 31)	Xénisme arabe
Fatiha	« Le cheikh donne safatiha avec un sérieux communicatif. » (p. 43)	Xénisme arabe
Gandoura	« Cette vieille que vous rencontrez, vêtue d'une gandoura terne, sans manches. » (p. 92).	Xénisme arabe
Hakem	« Autrefois, il n'y avait qu'une seule bâtisse en toub qui comprenait d'un côté le bureau du caïd où venaient de temps à autre le hakem et les gendarmes, de l'autre le bureau du cadi que fréquentaient les usuriers, le crieur public, les vieillards et les orphelins. » (p. 73)	Xénisme arabe
Khouans	« Le message se termina par une éloquente exhortation aux khouans , ses fidèles, d'avoir à lui reconnaître pour successeur son fils, inexpérimenté mais marqué du signe de Dieu. » (p. 39)	Xénisme arabe
Kouba	« La baraka indiscutablement admise et hautement affirmée par la kouba tout blanche qui pointe son minaret au-dessus des maisons basses et minuscules » (p. 37)	Xénisme arabe
Lalla	« Le marabout, on l'appelle « sidi » en considération de l'ancêtre, en embrasse sa tête ou plus simplement sa main et l'on est quitte envers lui. Il ne demande rien de plus. Sa femme, il faut l'appeler Lalla . » (p. 36)	Xénisme arabe
Sallamalikoum	« Au retour, le soir, lorsque les gens défilent à la djemaâ, on peut reconnaître qu'ils ont de la viande à leur démarche, leur mine épanouie ou exagérément bourrue, leur façon de dire « sallamalikoum ». » (p. 86)	Xénisme arabe
Sidi	« Il fallait l'accompagner à l'étranger, à la caserne, à la bataille, au front comme le héros de quelque impossible roman, un superbe sidi qui se tire toujours d'affaire et ne craint ni le danger, ni	Xénisme arabe

	l'in vraisemblance, ni le mensonge. » (p. 28)	
Sourate	« Aux enterrements, par exemple, les parents des défunts étaient bien contents de le voir en tête du convoi, tout vêtu de blanc, modulant de bon cœur sa sourate et entraînant les marabouts étrangers. » (p. 39)	Xénisme arabe
Tamens	«Malgré cette ardeur indisciplinée, on termine tard et on livre, à la répartition, de la chair déchiquetée, hachée, massacrée au grand désespoir des tamens qui sont là pour le coup d'œil » (p. 50)	Xénisme arabe
Taleb	« Sa mère effrayée a tout de suite appelé untaleb . » (p.48)	Xénisme arabe
Aït	« C'est au bout là-bas, le quartier des aït -Flane... » (p. 14)	Xénisme berbère
Agoudou	« Tu peux lorgner mon agoudou et constater qu'il a raisonnablement grossi. » (p. 14)	Xénisme berbère
Akoufi	« Sur l' akoufi de la soupente... » (p. 12)	Xénisme berbère
Bouada	« Les gens du quartier d'en haut ont leur djemaa – tajemaït- ou-fella- , ceux d'en bas ont la leur – tajemaït- bouada . » (p. 21)	Xénisme berbère
Imma thamer'rousth	« Il ne reste plus qu'à convier les croyants au merveilleux festin d' immathamer'rousth , aux plats du Bon Dieu offerts pour tous et que tous doivent goûter. » (p. 123)	Xénisme berbère
Karouba	« Des gens de sakaroub apprennent place auprès de lui. » (p. 22)	Xénisme berbère
Kes-kes	« On hume la bonne odeur du bouillon, les enfants bavardent et se taquinent en attendant le souper, le père et la mère commentent l'évènement, sous la pâle lumière de la petite lampe à pétrole qui envoie son filet de fumée se mélanger sur le kes-kes au panache de vapeur traversant le couscous. » (p. 54).	Xénisme berbère
Lekhrif	« Disons tout de suite que lekhrif est la saison des	Xénisme berbère

	figues et que de ce mot, lekhrif, nous avons tiré un verbe, le verbe « se régaler » (p. 117)	
Mechmel	« Autrement, ils allaient vers le cimetière ou le mechmel pour se démolir les tibias à leur aise » (p. 27)	Xénisme berbère
Ou -fella	« Les gens du quartier d'en haut ont leur djemaa – tajemaït- ou-fella- , ceux d'en bas ont la leur – tajemaït- bouada. » (p. 21)	Xénisme berbère
Si mehammed	« Si mehammed est un chacal. Un chacal kabyle » (p. 117)	Xénisme berbère
Tajemaït	« Les gens du quartier d'en haut ont leur djemaa – tajemaït- ou-fella-, ceux d'en bas ont la leur – tajemaït- bouada. »(p. 21)	Xénisme berbère
Timchret	« Timchret est dévorée en un repas. Le lendemain, il n'est plus question de rêves ni de sacrifices ou de menaces divines. » (p. 54)	Xénisme berbère

2. liste des figures

Figure n1 : répartition des emprunts et des xénismes.

Résumés

Résumé

Ce travail de recherche s'inscrit dans les sciences du langage regroupant les deux disciplines que sont la sociolinguistique et la lexicologie.

Afin de mener à bien notre travail de recherche et aboutir à un résultat concret, nous nous sommes intéressés au contexte sociolinguistique algérien de l'époque coloniale pour avoir une idée sur les langues en présence.

Par la suite, nous avons fait une analyse morpho-sémantique des emprunts et xénismes que nous avons récoltés, suite à la lecture de l'œuvre « Jours de Kabylie » de l'auteur algérien d'expression française Mouloud Feraoun, pour comprendre les raisons qui ont poussé ce dernier à employer des termes étrangers à la langue française.

Dans le but d'élargir notre étude, nous avons emprunté un concept qu'est la lexiculture pour accéder au côté culturel des termes et conduire une analyse plus approfondie.

Mots clés : sociolinguistique, lexicologie, emprunt linguistique, xénisme, analyse morpho-sémantique, lexiculture

الملخص

يعد هذا العمل البحثي جزءًا من علوم اللغة التي تجمع بين تخصصي علم اللغة الاجتماعي وعلم المعاجم.

من أجل إنجاز عملنا البحثي وتحقيق نتيجة ملموسة، ركزنا دراستنا على السياق اللغوي الاجتماعي الجزائري للحقبة الاستعمارية للحصول على فكرة عن اللغات السائدة آنذاك.

بعد ذلك، قمنا بإجراء تحليل صرفي دلالي للاقتراضات والعُجُمات التي جمعناها، بعد قراءة رواية "يوميات بلاد القبائل" للمؤلف الجزائري الناطق بالفرنسية مولود فرعون، بغية فهم الأسباب التي دفعت هذا الأخير إلى استخدام كلمات أجنبية على اللغة الفرنسية.

في محاولة لتوسيع دراستنا، استخدمنا مفهوم الثقافة المعجمية للوصول إلى الجانب الثقافي للمصطلحات وإجراء تحليل أكثر تعمقًا.

الكلمات المفتاحية: علم اللغة الاجتماعي، علم المعاجم، تحليل صرفي دلالي، الاقتراضات العُجُمات، الثقافة المعجمية.

Abstract

This research is part of the language sciences involving together the two disciplines of sociolinguistics and lexicology.

In order to carry out our research and achieve a concrete result, we looked at the Algerian sociolinguistic context of the colonial era to get an idea of the languages involved.

Subsequently, we conducted a morpho-semantic analysis of the borrowings and xenisms that we collected, following the reading of the novel of “Jours de Kabylie” by the French-speaking Algerian author Mouloud Feraoun, to understand the reasons which pushed the latter to use foreign terms to the French language.

In an effort to broaden our study, we used the concept of lexiculture to access the cultural side of the terms and conduct a more in-depth analysis.

Keywords: sociolinguistics, lexicology, morpho-semantic analysis, the borrowings, xenisms, lexiculture.